



Compte rendu Audience SNOPA CGT Direction des Affaires Maritimes 11 mai 2017

Montreuil, le 16 mai 2017

Présents :

Hervé BRULE, Directeur Ajoint

Didier REZZI (Adjoint au chef de bureau)

Caroline PISARZ, (bureau des Phares et Balises)

Isabelle TANCHOU, (Sous-direction des activités maritimes)

CGT : C.BREUIL, M.LELIEVRE (DIRM MEMN), C.HOUI, LE MIGNANT (DIRM NAMO)
D.LARRASQUET, C.PICCOLETTI, O GRILLON (DIRM SA), J.L PAPI(DIR MED)

Cette réunion à la demande du SNOPA , se place dans le contexte de notre plan d'action dans le cadre du projet d'évolution statutaire. Nous sommes partis à la rencontre des employeurs pour leur faire prendre conscience de la nécessité d'embaucher des OPA .

Nous commençons cette réunion par un rappel sur l'évolution statutaire des OPA depuis le 18 juillet 2016.

18 juillet 2016: annonce par le ministère de la Fonction Publique de la fin moratoire sur les recrutements et renvoi de l'évolution statutaire des ouvriers d'Etat vers chaque ministère sur la base de grands principes :

- Des logiques de déroulement de carrière proches de celles des fonctionnaires
- Une évolution de la rémunération également proche de celles des fonctionnaires
- Le FSPOEIE ne serait pas remis en cause

8 Décembre 2016 : réunion bilatérale avec la DRH du MEEM, le SNOPA remet des études sur les salaires, le régime indemnitaire et la retraite faisant la démonstration de la perte considérable de notre pouvoir d'achat.

2 février 2017 : réunion plénière au cabinet MEEM suivi d'un relevé de décision engageant le ministère sur la revalorisation salariale des OPA et sur une demande de recrutements.

4 avril 2017 : réunion plénière, la DRH remet aux OS un projet d'évolution statutaire et annonce 127 demandes de recrutements d'ouvriers d'Etat dont 81 OPA.

Le SNOPA remet son projet de grille de classification et salariale à la DRH

13 avril 2017 : nous avons eu connaissance d'une réunion interministérielle sur les sujets par le conseiller social de la ministre de la fonction publique.

Issue de cette réunion interministérielle, un bleu de Matignon autorise seulement 9 recrutements d'OPA dans les DIRM:

	Autorisé par FP	Refusé par FP
MEMN	3	1 peintre sableur
NAMO	5	2 peintres sableurs
SA	1	1 peintre sableur
MED	0	2 peintres sableurs
TOTAL	9	

Sur les 15 demandés initialement par le ministère, la fonction publique a refusé 6 embauches de peintres sableur, maçon..., pretextant que ces missions plutôt basées sur des métiers techniques peuvent être effectuées par des fonctionnaires .

Le SNOPA a réalisé en préalable un état des lieux et remet des documents à la DAM sur:

- Les salaires, régime indemnitaire et retraite
- Projet de grille salariale et de classification
- Une nomenclature missions et métiers
- Demande recrutements

Le SNOPA à travers ces documents dénonce l'urgence de la situation et amène la preuve de la nécessité de recruter. Mais il faut pour cela faire un état des lieux sur les besoins en compétences.

La DAM est consciente qu'il faut garder ces métiers et mène une réflexion sur ce sujet. Une alternative pour embaucher des agents de travaux n'est pas écartée mais le souci de formation pose question en sachant que les OPA sont recrutés sur un métier. Une identification sur nos métiers, compétences est en cours avec les 4 DIRM ainsi qu'un état des lieux.

Le SNOPA présente une nouvelle nomenclature sur les métiers et missions avec de nouvelles dénominations de métiers pour que la fonction publique soit attentive et moins fermée sur nos besoins en recrutements.

La DAM est d'accord sur le principe et réfléchit sur des nouvelles appellations tel que ouvrier, technicien génie civil...

Nous leur faisons part des besoins immédiats en recrutements OPA pour les quatre DIRM : 59 embauches sont nécessaires et non 9 comme l'accorde la Fonction Publique

Les ateliers se vident d'année en année avec les départs en C3A et en retraite avec quasiment pas de remplacements. La polyvalence s'installe à outrance, le climat social se dégrade au sein des ateliers et des services. Des maladies, accidents de travail sont de plus en plus fréquents ce qui pose question en terme d'hygiène et de sécurité.

Nous demandons de faire passer un message aux DIRM sur la dégradation du climat social et que certains cessent de déclarer que les OPA sont en voie d'extinction. Ceci est préjudiciable et incohérent dans cette période où des discussions s'engagent sur l'évolution statutaire et l'avenir des OPA

Dans nos documents, nous pointons le décalage entre l'effectif cible et l'effectif réel qui s'élève à 22. La DAM s'étonne de nos chiffres par rapport à ceux remontés par les quatre DIRM. Pour la DAM, les 9 embauches suffisaient à atteindre la cible imposée.

Nous demandons à la DAM d'intervenir auprès du ministère pour appuyer le chantier d'évolution statutaire et sur les besoins urgents en recrutement qui sont étroitement liés.

Nous leur demandons d'appuyer aussi notre demande de table ronde avec tous les employeurs, la DRH et les OS pour déterminer les besoins en compétences et poser les vrais sujets sur l'avenir d'un service public de qualité.

La DAM reconnaît la nécessité de ce travail sur les compétences avec les DIRM ainsi que sur le devenir des Phares et Balises.

Nous indiquons qu'il est dommage qu'un groupe de travail avec les membres du personnel Phares et Balises des DIRM ne soit pas mis en place.

Le devenir des Phares et Balises n'est pas en extinction mais va subir dans les années à venir des changements plus ou moins importants. Sur les nouvelles technologies, nous ne sommes pas fermés bien au contraire, nous continuerons à évoluer avec des formations s'il le fallait.

Pour la DAM, le balisage virtuel n'est pas une priorité cela restera très marginal.

La DAM réfléchit sur la signalisation maritime des entrées de port pour pouvoir à terme les céder aux collectivités territoriales.

Pour les phares, un projet sur la suppression des cuves à mercure est toujours d'actualité. L'objectif de réduire la portée pour certains phares avec passage de feux à led.

Les travaux pour tiers (balisage de plage, parc à moules..) qui amène des fonds de concours, sont estimées illégales par rapport à la concurrence, il ya un fort risque à terme de perdre ces missions si nous ne sommes pas compétitifs. L'ABP (armement phares et balises) lui restant compétitif à ce jour.

La DAM nous informe d'un projet de décret pour les DIRM portant délégation sur les décisions de mise en place, suppression ou modification d' ESM (sauf balisage atypique, implantations éoliennes).

Mission POLMAR terre:

La DAM porte une réflexion sur ce sujet qui nous semble plus qu'ambigu. Des procédures sont à revoir, il faut plus de personnels OPA pour entretenir le matériel et gérer le stock. C'est un véritable sujet si nous voulons préserver cette mission et éviter une nouvelle catastrophe.

Amiante:

Pour la DIRM NAMO, il y a un souci d'interprétation concernant l'instruction rédigée par la DAM.

Projet de fusion DIRM:

Concernant l'éventuel projet de fusion des DIRM NAMO et SA, la DAM répond que ce n'est pas d'actualité pour l'instant.

Mutation:

Les mutations internes dans les DIRM deviennent un véritable problème. Les OPA se voient opposer des refus de mutation sous prétexte de diminution des effectifs, les services émettent des avis défavorables pour pouvoir leur effectif conserver le peu d'effectifs restant. Ceci remet en cause le droit fondamental des agents.

Promotion:

Nous pointons les difficultés de déroulement de carrière notamment pour accéder aux emplois de maîtrise. Nous ne sommes pas responsables de la diminution des effectifs. Nous demandons à la DAM de faire passer un message aux DIRM pour une plus grande souplesse sur les déroulements de carrière ainsi que veiller à l'utilisation totale de l'enveloppe.

Calendrier de réunion:

Une prochaine réunion sur les missions, métiers et besoins en compétences OPA est prévue le 11 ou 12 juillet 2017;

Conclusion

Cette nouvelle audience auprès de la Direction des Affaires Maritimes, nous a permis de pointer le sujet des OPA sur l'évolution statutaire mais surtout de porter nos revendications sur les besoins en recrutements avec de nouvelles pistes sur nos métiers et missions.

La DAM est d'accord pour travailler avec le SNOA sur la nouvelle nomenclature des métiers, missions ainsi que sur les nouveaux métiers...

Une prochaine réunion prévue en juillet 2017.

Nous ne devons rien lâcher et partout faire pression : dans chaque service, dans chaque DIRM pour arracher des emplois OPA.

Le SNOA continue à lutter au quotidien pour sauver nos missions, nos emplois et notre statut !